



HABILITATION B0L- VÉHICULES ÉLECTRIQUES OU HYBRIDES INITIALE - PRÉSENTIEL -



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître la réglementation applicable et les habilitations électriques (NF C18-550, Code du Travail).
- Identifier les risques électriques et les moyens de prévention.
- Savoir exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique sur des véhicules électriques et hybrides.
- Maîtriser l'utilisation des équipements de protection individuelle et collective.



PUBLIC CIBLÉ

Personnes amenées à intervenir sur des véhicules électriques et/ou hybrides, notamment les exécutants réalisant des travaux d'ordre électrique sur le réseau électrique du véhicule.



PRÉREQUIS

Compétences en électricité.



DURÉE

14 heures (2 jours)



HORAIRES DES SESSIONS

À définir



LIEU DE FORMATION

Sur le lieu de travail
ou dans un centre de
formation dédié.



PRIX (HT)

À partir de 1200 € /jour



CONTENU DU PROGRAMME

A : THÉORIE (7 HEURES)

- Introduction et présentation du stage
- Définitions et opérations d'ordre électrique (Concepts clés : courant, tension, puissance, énergie. Différences entre véhicules électriques et hybrides.)
- Aspects réglementaires et normes applicables (Textes officiels : NFC 18-550, Art. R. 4544-9 à R. 4544-11 du Code du Travail. Publication UTE C18.550.)
- Risques liés à l'électricité (Effets du courant sur le corps humain. Dangers des accumulateurs et précautions à prendre.)
- Mesures de protection (Chocs électriques : prévention et matériel de sécurité.)
- Règles de sécurité lors des opérations (Mise en sécurité des véhicules. Travaux hors tension et sous tension.)
- Conduite à tenir en cas d'accident électrique
- Évaluation théorique individuelle (QCM)

B : PRATIQUE (7 HEURES)

- Mise en situation (Identification et analyse des risques sur un véhicule électrique/ hybride.)
- Application des procédures de sécurité (Utilisation des équipements de protection. Mise en sécurité du véhicule.)
- Travaux pratiques (Réalisation des interventions en conditions réelles ou simulées.)
- Évaluation pratique individuelle

COMPÉTENCES VISÉES

- Acquérir les bases théoriques et pratiques nécessaires pour intervenir en toute sécurité.
- Obtenir le titre d'habilitation électrique requis pour les véhicules électriques et hybrides.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formateurs qualifiés en prévention des risques professionnels.
- Supports pédagogiques multimédias (vidéo-projections).
- Véhicule électrique ou hybride pour les exercices pratiques.
- Matériel de protection et outillage de sécurité.

MODALITÉ DE FORMATION

- Présentiel.



MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

- Théorie : QCM avant et après la formation pour valider les connaissances acquises.
- Pratique : Grille d'évaluation pour mesurer les savoir-faire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'APPRÉCIATION DES PARTICIPANTS

- Attestation de participation délivrée à la fin de la formation.
- Questionnaire de satisfaction remis en fin de session.

-> Ce programme de formation est volontairement généraliste. Un audit sera effectué par le formateur afin de fixer les dates et horaires de la formation et de construire un programme «sur mesure» adapté à vos besoins spécifiques.
Ce plan de cours «sur mesure» permettra également d'établir la liste des éventuels achats à effectuer et du matériel qui sera nécessaire au bon déroulement de la formation.

NOTE : Si vous, ou l'un(e) de vos salarié(e)s, est une personne en situation de handicap, merci de contacter notre référent handicap, Mr Rudy Cohen à l'adresse mail : referenthandicap@kalyane.com